

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : CA BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007175100057

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG EN BRESSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GESTION DES DECHETS - TEOM (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Réception par le préfet le 24/02/2025	B16 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
Publication : 24/02/2025	B17 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
	B3.1 - Etat des provisions constituées	50
	B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
	B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
	B6 - Prêts	Sans Objet
	B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
	B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	53
	B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
	B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
	B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
	B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
	B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
	B7.8 - Autres engagements donnés	54
	B7.9 - Autres engagements reçus	55
	B8 - Subventions versées	56
	B9 - Etat du personnel	57
	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
	B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
	B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
	B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
	C - Annexes budgétaires	
	C1.1 - Equilibre budgétaire	61
	C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
	C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
	D - Autres éléments d'information	
	D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
	D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
	D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
	D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
	D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
	D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
	D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
	V - Arrêté et signatures	
	A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 186 037,00	3 186 037,00

	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	3 186 037,00	3 186 037,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	24 174 582,00	24 174 582,00

	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	24 174 582,00	24 174 582,00

TOTAL DU BUDGET (4)	27 360 619,00	27 360 619,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
PBACS/2023	ACQUISITION DES BACS POUR LES USAGERS	814	4 730 000,00
TOTAL			4 730 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	4 730 000,00
---------------	--------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	3 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 471 733,92	0,00	2 283 000,00	2 283 000,00	2 283 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	863 712,28	0,00	645 600,00	645 600,00	645 600,00
Total des dépenses d'équipement		6 338 446,20	0,00	2 948 600,00	2 948 600,00	2 948 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 686,41	0,00	29 844,00	29 844,00	29 844,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		28 686,41	0,00	29 844,00	29 844,00	29 844,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 367 132,61	0,00	2 978 444,00	2 978 444,00	2 978 444,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 960,00		12 809,00	12 809,00	12 809,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		196 141,00		207 593,00	207 593,00	207 593,00

TOTAL	6 563 273,61	0,00	3 186 037,00	3 186 037,00	3 186 037,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 186 037,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	63 695,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	877 437,00	877 437,00	877 437,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		63 695,00	0,00	899 437,00	899 437,00	899 437,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		400 001,00	0,00	290 001,00	290 001,00	290 001,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		463 696,00	0,00	1 189 438,00	1 189 438,00	1 189 438,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 114 380,00		46 584,00	46 584,00	46 584,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 615 364,00		1 937 206,00	1 937 206,00	1 937 206,00
041	Opérations patrimoniales (10)	12 960,00		12 809,00	12 809,00	12 809,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 742 704,00		1 996 599,00	1 996 599,00	1 996 599,00

TOTAL	3 206 400,00	0,00	3 186 037,00	3 186 037,00	3 186 037,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 186 037,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 789 006,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Réception par le service mentionné

Publication (924022006)

(8) Le service mentionné par la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Les opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	16 412 661,47	0,00	15 915 119,00	15 915 119,00	15 915 119,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 241 400,00	0,00	3 611 793,00	3 611 793,00	3 611 793,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 692 707,53	0,00	2 659 392,00	2 659 392,00	2 659 392,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 346 769,00	0,00	22 186 304,00	22 186 304,00	22 186 304,00
66	Charges financières	13 126,00	0,00	4 488,00	4 488,00	4 488,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 369 895,00	0,00	22 190 792,00	22 190 792,00	22 190 792,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 114 380,00		46 584,00	46 584,00	46 584,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 615 364,00		1 937 206,00	1 937 206,00	1 937 206,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 729 744,00		1 983 790,00	1 983 790,00	1 983 790,00

TOTAL	25 099 639,00	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00	24 174 582,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 174 582,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	45 660,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 000,00	0,00	2 490 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	18 158 787,88	0,00	18 467 577,00	18 467 577,00	18 467 577,00
74	Dotations et participations (3)	2 438 250,00	0,00	2 960 000,00	2 960 000,00	2 960 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	383 689,92	0,00	14 221,00	14 221,00	14 221,00
Total des recettes de gestion courante		23 272 387,80	0,00	23 979 798,00	23 979 798,00	23 979 798,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	9 240,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 281 627,80	0,00	23 979 798,00	23 979 798,00	23 979 798,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00

TOTAL	23 464 808,80	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00	24 174 582,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 174 582,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 789 006,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	37 561,00	37 561,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 844,00	0,00	29 844,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	520 000,00		520 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 763 000,00	12 809,00	1 775 809,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	645 600,00	0,00	645 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		157 223,00	157 223,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 978 444,00	207 593,00	3 186 037,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 186 037,00****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	15 915 119,00		15 915 119,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 611 793,00		3 611 793,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 659 392,00	0,00	2 659 392,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	4 488,00	0,00	4 488,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 937 206,00	1 937 206,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		46 584,00	46 584,00
Dépenses de fonctionnement – Total		22 190 792,00	1 983 790,00	24 174 582,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**24 174 582,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

Réception par les services de l'Intérieur

Publication (52402/2025)

(4) Les chapitres 204 et 2324 désignent que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors des opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	290 000,00	0,00	290 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	22 000,00	0,00	22 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	877 437,00	0,00	877 437,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	12 809,00	12 809,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 937 206,00	1 937 206,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		46 584,00	46 584,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00		1,00
Recettes d'investissement – Total		1 189 438,00	1 996 599,00	3 186 037,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 186 037,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	48 000,00		48 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 490 000,00		2 490 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	18 467 577,00		18 467 577,00
74	Dotations et participations (8)	2 960 000,00		2 960 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	14 221,00	0,00	14 221,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	194 784,00	194 784,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		23 979 798,00	194 784,00	24 174 582,00

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 174 582,00
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		6 563 273,61	0,00	4 730 000,00	3 186 037,00	3 186 037,00	520 000,00	2 666 037,00	3 186 037,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 492 736,53	0,00	0,00	1 763 000,00	1 763 000,00	0,00	1 763 000,00	1 763 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	863 712,28	0,00	0,00	645 600,00	645 600,00	0,00	645 600,00	645 600,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 978 997,39	0,00	4 730 000,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 338 446,20	0,00	4 730 000,00	2 948 600,00	2 948 600,00	520 000,00	2 428 600,00	2 948 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 686,41	0,00		29 844,00	29 844,00		29 844,00	29 844,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		28 686,41	0,00	0,00	29 844,00	29 844,00	0,00	29 844,00	29 844,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 367 132,61	0,00	4 730 000,00	2 978 444,00	2 978 444,00	520 000,00	2 458 444,00	2 978 444,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	183 181,00			194 784,00	194 784,00		194 784,00	194 784,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 960,00			12 809,00	12 809,00		12 809,00	12 809,00
Total des dépenses d'ordre		196 141,00			207 593,00	207 593,00		207 593,00	207 593,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 186 037,00
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 206 400,00	0,00	3 186 037,00	3 186 037,00	3 186 037,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	63 695,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	877 437,00	877 437,00	877 437,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		63 695,00	0,00	899 437,00	899 437,00	899 437,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		400 001,00	0,00	290 001,00	290 001,00	290 001,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		463 696,00	0,00	1 189 438,00	1 189 438,00	1 189 438,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 114 380,00		46 584,00	46 584,00	46 584,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 615 364,00		1 937 206,00	1 937 206,00	1 937 206,00
041	Opérations patrimoniales (6)	12 960,00		12 809,00	12 809,00	12 809,00
Total des recettes d'ordre		2 742 704,00		1 996 599,00	1 996 599,00	1 996 599,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 186 037,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 563 273,61	0,00	4 730 000,00	3 186 037,00	3 186 037,00	520 000,00	2 666 037,00	3 186 037,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 492 736,53	0,00	0,00	1 763 000,00	1 763 000,00	0,00	1 763 000,00	1 763 000,00
2111	Terrains nus	24 560,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	45 298,45	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	984 150,86	0,00		864 000,00	864 000,00	0,00	864 000,00	864 000,00
21828	Autres matériels de transport	1 193 438,55	0,00		650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 579,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	241 708,67	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	863 712,28	0,00	0,00	645 600,00	645 600,00	0,00	645 600,00	645 600,00
2313	Constructions	608 752,28	0,00		525 600,00	525 600,00	0,00	525 600,00	525 600,00
2315	Install., matériel et outill. technique	122 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 978 997,39	0,00	4 730 000,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 338 446,20	0,00	4 730 000,00	2 948 600,00	2 948 600,00	520 000,00	2 428 600,00	2 948 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	28 686,41	0,00		29 844,00	29 844,00		29 844,00	29 844,00
1641	Emprunts en euros	28 686,41	0,00		29 844,00	29 844,00		29 844,00	29 844,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		28 686,41	0,00	0,00	29 844,00	29 844,00	0,00	29 844,00	29 844,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 367 132,61	0,00	4 730 000,00	2 978 444,00	2 978 444,00	520 000,00	2 458 444,00	2 978 444,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	183 181,00			194 784,00	194 784,00		194 784,00	194 784,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	183 181,00			194 784,00	194 784,00		194 784,00	194 784,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	8 067,00			19 667,00	19 667,00		19 667,00	19 667,00
13912	Subv. transf. Régions	2 473,00			2 473,00	2 473,00		2 473,00	2 473,00
13913	Subv. transf. Départements	5 973,00			5 976,00	5 976,00		5 976,00	5 976,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	2 200,00			2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	200,00			200,00	200,00		200,00	200,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	7 045,00			7 045,00	7 045,00		7 045,00	7 045,00
198	Neutralisation des amortissements	157 223,00			157 223,00	157 223,00		157 223,00	157 223,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 960,00			12 809,00	12 809,00		12 809,00	12 809,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 960,00			12 809,00	12 809,00		12 809,00	12 809,00
Total des dépenses d'ordre		196 141,00			207 593,00	207 593,00		207 593,00	207 593,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
814	BACS COLLECTE	PBACS	3 467 866,90	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00	0,00
TOTAL			3 467 866,90	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 814
LIBELLE : BACS COLLECTE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : PBACS****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 730 000,00	3 467 866,90	a 0,00	520 000,00	b 520 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 730 000,00	3 467 866,90	0,00	520 000,00	520 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 730 000,00	3 467 866,90	0,00	520 000,00	520 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-520 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

III – VOTE DU BUDGET Test encodage

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 206 400,00	0,00	3 186 037,00	3 186 037,00	3 186 037,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	63 695,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
13173	Subv. transf. FEADER	63 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	877 437,00	877 437,00	877 437,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	877 437,00	877 437,00	877 437,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		63 695,00	0,00	899 437,00	899 437,00	899 437,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		400 001,00	0,00	290 001,00	290 001,00	290 001,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		463 696,00	0,00	1 189 438,00	1 189 438,00	1 189 438,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 114 380,00		46 584,00	46 584,00	46 584,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 615 364,00		1 937 206,00	1 937 206,00	1 937 206,00
28031	Frais d'études	16 571,00		3 768,00	3 768,00	3 768,00
28033	Frais d'insertion	176,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	57,00		57,00	57,00	57,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	157 223,00		157 223,00	157 223,00	157 223,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	340,00		340,00	340,00	340,00

CA-BASSIN-DE-BOURG-EN-BRESSE - GESTION DES DECHETS - TEOM - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	54 703,00		53 236,00	53 236,00	53 236,00
281318	Autres bâtiments publics	12 840,00		12 840,00	12 840,00	12 840,00
281321	Immeubles de rapport	3 696,00		3 696,00	3 696,00	3 696,00
281351	Bâtiments publics	40 169,00		54 971,00	54 971,00	54 971,00
28138	Autres constructions	58 745,00		58 745,00	58 745,00	58 745,00
28152	Installations de voirie	2,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	528,00		528,00	528,00	528,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	757 488,00		1 258 250,00	1 258 250,00	1 258 250,00
281828	Autres matériels de transport	310 763,00		291 228,00	291 228,00	291 228,00
281838	Autre matériel informatique	2 617,00		3 491,00	3 491,00	3 491,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 434,00		1 910,00	1 910,00	1 910,00
28188	Autres immo. corporelles	196 212,00		35 123,00	35 123,00	35 123,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 960,00		12 809,00	12 809,00	12 809,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 960,00		12 809,00	12 809,00	12 809,00
Total des recettes d'ordre		2 742 704,00		1 996 599,00	1 996 599,00	1 996 599,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 099 639,00	0,00	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00
011	Charges à caractère général (3)	16 412 661,47	0,00	0,00	15 915 119,00	15 915 119,00	0,00	15 915 119,00	15 915 119,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 241 400,00	0,00		3 611 793,00	3 611 793,00		3 611 793,00	3 611 793,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 692 707,53	0,00	0,00	2 659 392,00	2 659 392,00	0,00	2 659 392,00	2 659 392,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 346 769,00	0,00	0,00	22 186 304,00	22 186 304,00	0,00	22 186 304,00	22 186 304,00
66	Charges financières	13 126,00	0,00		4 488,00	4 488,00		4 488,00	4 488,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		23 126,00	0,00	0,00	4 488,00	4 488,00		4 488,00	4 488,00
Total des dépenses réelles		22 369 895,00	0,00	0,00	22 190 792,00	22 190 792,00	0,00	22 190 792,00	22 190 792,00
023	Virement à la section d'investissement	1 114 380,00			46 584,00	46 584,00		46 584,00	46 584,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 615 364,00			1 937 206,00	1 937 206,00		1 937 206,00	1 937 206,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 729 744,00			1 983 790,00	1 983 790,00		1 983 790,00	1 983 790,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	24 174 582,00
---	---------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 464 808,80	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00	24 174 582,00
013	Atténuations de charges (2)	45 660,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 000,00	0,00	2 490 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	18 158 787,88	0,00	18 467 577,00	18 467 577,00	18 467 577,00
74	Dotations et participations (2)	2 438 250,00	0,00	2 960 000,00	2 960 000,00	2 960 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	383 689,92	0,00	14 221,00	14 221,00	14 221,00
Total des recettes de gestion des services		23 272 387,80	0,00	23 979 798,00	23 979 798,00	23 979 798,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	9 240,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 281 627,80	0,00	23 979 798,00	23 979 798,00	23 979 798,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	24 174 582,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 099 639,00	0,00	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00
011	Charges à caractère général (4)	16 412 661,47	0,00	0,00	15 915 119,00	15 915 119,00	0,00	15 915 119,00	15 915 119,00
60611	Eau et assainissement	1 940,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
60612	Energie - Electricité	25 900,00	0,00		18 920,00	18 920,00	0,00	18 920,00	18 920,00
60613	Chauffage urbain	10 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60622	Carburants	351 100,00	0,00		369 000,00	369 000,00	0,00	369 000,00	369 000,00
60623	Alimentation	11 700,00	0,00		14 800,00	14 800,00	0,00	14 800,00	14 800,00
60631	Fournitures d'entretien	6 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	104 525,72	0,00		85 300,00	85 300,00	0,00	85 300,00	85 300,00
60636	Habillement et vêtements de travail	36 000,00	0,00		36 600,00	36 600,00	0,00	36 600,00	36 600,00
6064	Fournitures administratives	2 400,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6068	Autres matières et fournitures	32 597,40	0,00		64 390,00	64 390,00	0,00	64 390,00	64 390,00
611	Contrats de prestations de services	6 472 210,00	0,00		5 349 000,00	5 349 000,00	0,00	5 349 000,00	5 349 000,00
6132	Locations immobilières	28 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61351	Matériel roulant	48 800,00	0,00		26 200,00	26 200,00	0,00	26 200,00	26 200,00
61358	Autres	8 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	118,12	0,00		130,00	130,00	0,00	130,00	130,00
61521	Entretien terrains	8 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	53 843,00	0,00		36 100,00	36 100,00	0,00	36 100,00	36 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	375 384,04	0,00		328 500,00	328 500,00	0,00	328 500,00	328 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	81 500,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
6156	Maintenance	65 050,00	0,00		42 650,00	42 650,00	0,00	42 650,00	42 650,00
6161	Multirisques	42 600,00	0,00		43 300,00	43 300,00	0,00	43 300,00	43 300,00
617	Etudes et recherches	45 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 880,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	7 567 700,00	0,00		8 055 400,00	8 055 400,00	0,00	8 055 400,00	8 055 400,00
6231	Annonces et insertions	10 925,25	0,00		26 700,00	26 700,00	0,00	26 700,00	26 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	53 421,24	0,00		37 100,00	37 100,00	0,00	37 100,00	37 100,00
6238	Divers	10 000,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6241	Transports de biens	512 000,00	0,00		778 500,00	778 500,00	0,00	778 500,00	778 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 700,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6282	Frais de gardiennage	600,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 800,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	361 156,78	0,00		361 156,00	361 156,00	0,00	361 156,00	361 156,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	2 820,00	0,00		3 873,00	3 873,00	0,00	3 873,00	3 873,00
6288	Autres services extérieurs	6 614,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	175,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 400,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 241 400,00	0,00		3 611 793,00	3 611 793,00		3 611 793,00	3 611 793,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	61 200,00	0,00		60 700,00	60 700,00		60 700,00	60 700,00
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6331	Versement mobilité	19 530,00	0,00		20 165,00	20 165,00		20 165,00	20 165,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 655,00	0,00		9 183,00	9 183,00		9 183,00	9 183,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 988,00	0,00		19 067,00	19 067,00		19 067,00	19 067,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 189,00	0,00		5 523,00	5 523,00		5 523,00	5 523,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 445 920,00	0,00		1 630 648,00	1 630 648,00		1 630 648,00	1 630 648,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 736,00	0,00		20 657,00	20 657,00		20 657,00	20 657,00
64113	NBI	6 986,00	0,00		5 955,00	5 955,00		5 955,00	5 955,00
64118	Autres indemnités	326 574,00	0,00		334 941,00	334 941,00		334 941,00	334 941,00
64131	Rémunérations	312 126,00	0,00		421 349,00	421 349,00		421 349,00	421 349,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	307 872,00	0,00		353 683,00	353 683,00		353 683,00	353 683,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	483 572,00	0,00		491 882,00	491 882,00		491 882,00	491 882,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 973,00	0,00		17 038,00	17 038,00		17 038,00	17 038,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 459,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 300,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	61 320,00	0,00		82 502,00	82 502,00		82 502,00	82 502,00
6488	Autres	14 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 692 707,53	0,00	0,00	2 659 392,00	2 659 392,00	0,00	2 659 392,00	2 659 392,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6542	Créances éteintes	2 740,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
65568	Autres contributions	2 628 769,00	0,00		2 635 845,00	2 635 845,00	0,00	2 635 845,00	2 635 845,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	18 935,00	0,00		14 237,00	14 237,00	0,00	14 237,00	14 237,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	25 263,53	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 346 769,00	0,00	0,00	22 186 304,00	22 186 304,00	0,00	22 186 304,00	22 186 304,00
66	Charges financières	13 126,00	0,00		4 488,00	4 488,00		4 488,00	4 488,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 800,00	0,00		5 638,00	5 638,00		5 638,00	5 638,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 326,00	0,00		-1 150,00	-1 150,00		-1 150,00	-1 150,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		23 126,00	0,00	0,00	4 488,00	4 488,00		4 488,00	4 488,00
Total des dépenses réelles		22 369 895,00	0,00	0,00	22 190 792,00	22 190 792,00	0,00	22 190 792,00	22 190 792,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	1 114 380,00			46 584,00	46 584,00		46 584,00	46 584,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 615 364,00			1 937 206,00	1 937 206,00		1 937 206,00	1 937 206,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 615 364,00			1 937 206,00	1 937 206,00		1 937 206,00	1 937 206,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 729 744,00			1 983 790,00	1 983 790,00		1 983 790,00	1 983 790,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 150,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 464 808,80	0,00	24 174 582,00	24 174 582,00	24 174 582,00
013	Atténuations de charges (3)	45 660,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	30 660,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 000,00	0,00	2 490 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	75 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	530 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
7078	Autres marchandises	1 611 000,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	10 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	18 158 787,88	0,00	18 467 577,00	18 467 577,00	18 467 577,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	18 158 787,88	0,00	18 467 577,00	18 467 577,00	18 467 577,00
74	Dotations et participations (3)	2 438 250,00	0,00	2 960 000,00	2 960 000,00	2 960 000,00
744	FCTVA	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74773	Participation FEADER	11 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 420 000,00	0,00	2 950 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	383 689,92	0,00	14 221,00	14 221,00	14 221,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
75888	Autres	369 689,92	0,00	221,00	221,00	221,00
Total des recettes de gestion des services		23 272 387,80	0,00	23 979 798,00	23 979 798,00	23 979 798,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	9 240,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	9 240,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 281 627,80	0,00	23 979 798,00	23 979 798,00	23 979 798,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77681	Neutralisation des amortissements	157 223,00		157 223,00	157 223,00	157 223,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	25 958,00		37 561,00	37 561,00	37 561,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		183 181,00		194 784,00	194 784,00	194 784,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					334 380,72									
1641 Emprunts en euros (total)					334 380,72									
BDSRMON217532EUR-TEOM	DEXIA CL	16/01/2004	01/01/2020	01/02/2020	120 087,79	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	4,960	EUR	A	P	O	A-1
BDSRMON218898EUR-TEOM	DEXIA CL	05/03/2004	01/02/2020	01/02/2020	14 292,93	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	4,960	EUR	A	P	O	A-1
CCCC00001495156	CREDIT AGRICOLE	26/03/2014	03/07/2014	15/01/2015	200 000,00	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	3,050	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Don : 24/02/2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					334 380,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		142 863,66					29 842,31	5 636,70	0,00	4 131,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		142 863,66					29 842,31	5 636,70	0,00	4 131,57
BDSRMON217532EUR-TEOM	N	0,00	A-1	59 858,28	3,08	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	13 896,12	2 968,97	0,00	2 083,41
BDSRMON218898EUR-TEOM	N	0,00	A-1	7 124,29	3,08	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	1 653,95	353,36	0,00	247,97
CCCC00001495156	N	0,00	A-1	75 881,09	4,04	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	14 292,24	2 314,37	0,00	1 800,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		142 863,66					29 842,31	5 636,70	0,00	4 131,57

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	142 863,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2024-10-07
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	07/10/2024
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	07/10/2024
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	07/10/2024
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	07/10/2024
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	07/10/2024
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	07/10/2024
L	Attribution de compensation d'investissement	1	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	07/10/2024
L	Logiciels bureautique	5	07/10/2024
L	Application informatique	5	07/10/2024
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	07/10/2024
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	07/10/2024
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains base de plein air	20	07/10/2024
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	07/10/2024
L	Clôture	15	07/10/2024
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	07/10/2024
L	Crématorium	40	07/10/2024
L	Parc des expositions et des congrès Ainterexpo, Ekinox	40	07/10/2024
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	07/10/2024
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	07/10/2024
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	07/10/2024
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	07/10/2024
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	07/10/2024
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	07/10/2024
L	Piscine Plaine Tonique	30	07/10/2024
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	07/10/2024
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30		07/10/2024
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20		07/10/2024
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20		07/10/2024
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10		07/10/2024
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux,)	30		07/10/2024
L	Réseaux câblés, d'électrification	10		07/10/2024
L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières)	15		07/10/2024
L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes...)	15		07/10/2024
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30		07/10/2024
L	Eclairage extérieur	20		07/10/2024
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15		07/10/2024
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20		07/10/2024
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20		07/10/2024
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10		07/10/2024
L	Voirie Ainterexpo	30		07/10/2024
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10		07/10/2024
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10		07/10/2024
L	Bac pour collecte des déchets	5		07/10/2024
L	Panneaux photovoltaïques	15		07/10/2024
L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse...)	10		07/10/2024
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique)	10		07/10/2024
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10		07/10/2024
L	Petit matériel entretien espaces verts (débrouss, taille haie, tondeuse tractée, souffleur,)	5		07/10/2024
L	Matériel d'incendie (extincteurs)	5		07/10/2024
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques, compteurs de passage	5		07/10/2024
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20		07/10/2024
L	Nacelle	10		07/10/2024
L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15		07/10/2024
L	Sauna, hammam, pentagloss (aménagement)	10		07/10/2024
L	Contrôle accès, équipements de bassins	10		07/10/2024
L	Pompe forage Aquatonic	10		07/10/2024
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10		07/10/2024
L	Ponton	10		07/10/2024
L	Tipis, tente berbère	5		07/10/2024
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5		07/10/2024
L	Vélo	5		07/10/2024
L	Véhicule léger et utilitaire (thermique ou électrique), remorque	5		07/10/2024
L	Batterie pour véhicule léger ou utilitaire électrique	5		07/10/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	Borne de recharge véhicule léger ou utilitaire électrique	10		07/10/2024
L	Véhicule industriel (thermique ou électrique)	9		07/10/2024
L	Batterie pour véhicule industriel	8		07/10/2024
L	Borne de recharge véhicule industriel	12		07/10/2024
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9		07/10/2024
L	Matériel de climatisation, chauffage	15		07/10/2024
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5		07/10/2024
L	Matériel informatique	5		07/10/2024
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5		07/10/2024
L	Matériel audio-vidéo, sono	5		07/10/2024
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5		07/10/2024
L	Petit matériel pédagogique, aquatique , sportif, de loisirs	5		07/10/2024
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5		07/10/2024
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7		07/10/2024
L	Moteur, coque, remorque	7		07/10/2024
L	Chariot de rangement	5		07/10/2024
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5		07/10/2024
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5		07/10/2024
L	Défibrilateur, matériel médical	5		07/10/2024
L	Instrument de musique électronique	5		07/10/2024
L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10		07/10/2024
L	Piano de concert, orgue	20		07/10/2024
L	Mobilier	10		07/10/2024
L	Mobilier urbain	10		07/10/2024
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5		07/10/2024
L	Literie locaux meublés	5		07/10/2024
L	Matériel puériculture petite enfance	5		07/10/2024
L	Composteurs	5		07/10/2024
L	Signalétique	10		07/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		29 144,68	29 144,68	0,00	29 144,68
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		29 144,68	29 144,68	0,00	29 144,68
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	0,00	09/10/2023	29 144,68	29 144,68	0,00	29 144,68
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		29 144,68	29 144,68	0,00	29 144,68
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		29 144,68	29 144,68	0,00	29 144,68

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	2 635 845,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	2 950 000,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	2 635 845,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	2 635 845,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	2 635 845,00
2003	ADHESION	SYNDICAT MIXTE ORGANOM	0	A	0,00	0,00	2 297 845,00
2005	ADHESION	SYNDICAT MIXTE DE CROCU	0	S	0,00	0,00	338 000,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	2 950 000,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	2 950 000,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	2 950 000,00
2021	CONTRAT	CITEO	0	A	0,00	0,00	2 500 000,00
2021	SOUTIEN DES TRIS DES DEEE	OCAD3E	0	A	0,00	0,00	100 000,00
2021	SOUTIEN COLLECTE MOBILIER	ECO MOBILIER	0	A	0,00	0,00	80 000,00
2021	SOUTIEN TRIS	ECO DDS	0	A	0,00	0,00	8 000,00
2022	SOUTIEN HUILE MINERALE	CYCLEVIA	0	A	0,00	0,00	2 000,00
2024	SOUTIEN TRIS TEXTILE	REFASHION	0	A	0,00	0,00	15 000,00
2025	SOUTIEN REP BRICO JARDIN	ECOMAIISON	0	A	0,00	0,00	9 000,00
2025	SOUTIEN REP JOUETS	ECOMAIISON	0	A	0,00	0,00	8 500,00
2025	SOUTIEN REP SPORTS LOISIRS	ECOLOGIC	0	A	0,00	0,00	8 600,00
2025	SOUTIEN REP ABJ THERMIQUE	ECOLOGIC	0	A	0,00	0,00	5 000,00
2025	SOUTIEN REP BATIMENT	OCA BATIMENTS	0	A	0,00	0,00	200 000,00
2025	SOUTIEN PILES	COREPILES	0	A	0,00	0,00	13 900,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					14 237,00
65748		Subvention annuelle	Ligue contre le cancer	Association	14 237,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,20	2,60	6,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif terr.	C	5,00	0,00	5,00	3,40	1,60	5,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,50	58,50	52,10	9,00	61,10
Adjoint technique pal 1 cl	C	14,00	0,00	14,00	12,80	0,00	12,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial	C	23,00	0,00	23,00	19,00	9,00	28,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		66,00	0,50	66,50	57,30	11,60	68,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	67 405,00	67 405,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 273 791,00	2 273 791,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 206 386,00	2 206 386,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

IV – ANNEXES**IV**
**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**
C1.2**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		67 405,00	67 405,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		29 844,00	29 844,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 844,00	29 844,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		37 561,00	37 561,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	37 561,00	37 561,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 273 791,00	III 2 273 791,00
Ressources propres externes de l'année (a)		290 000,00	290 000,00
10222	FCTVA	290 000,00	290 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 983 791,00	1 983 791,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 768,00	3 768,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	57,00	57,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 800,00	1 800,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	157 223,00	157 223,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	340,00	340,00
28128	Autres aménagements de terrains	53 236,00	53 236,00
281318	Autres bâtiments publics	12 840,00	12 840,00
281321	Immeubles de rapport	3 696,00	3 696,00
281351	Bâtiments publics	54 971,00	54 971,00
28138	Autres constructions	58 745,00	58 745,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	528,00	528,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 258 250,00	1 258 250,00
281828	Autres matériels de transport	291 228,00	291 228,00
281838	Autre matériel informatique	3 491,00	3 491,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 910,00	1 910,00
28188	Autres immo. corporelles	35 123,00	35 123,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	1,00
021	Virement de la section de fonctionnement	46 584,00	46 584,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025**V – ARRETE ET SIGNATURES****V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 115

Nombre de membres présents : 103

Nombre de suffrages exprimés : 103

VOTES :

Pour : 101

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 11/02/2025

Présenté par le Président (1),

A Viriat, le 17/02/2025

Délibéré par l'assemblée l'assemblée(2), réunie en session ordinaire

A Bourg en Bresse, le 17/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée (2),(3).

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.